

ENERGIE : feu vert de la justice pour l'unité de méthanisation de BioQuercy

Le tribunal administratif de Toulouse vient de valider l'arrêté préfectoral autorisant l'usine BioQuercy de méthanisation à Gramat. Mise en service en octobre 2017, cette unité de production fabrique du méthane à partir de sous-produits agricoles et agro-alimentaires. Ce gaz produit de l'électricité et de la chaleur, et les résidus de l'engrais. Mais cette usine suscite l'opposition de 3 associations qui avaient déposé un recours en référé.